

Fermoscopie



Une exploitation maraîchère dans le Médoc

La Chambre d'Agriculture,
mon partenaire au quotidien



Présentation de la ferme

- Statut juridique : entreprise individuelle
- 1 exploitant et 1 ETP (arrivée en 2017)
- Non originaire du milieu agricole, reconversion en 2013 après obtention BPREA
- Installation février 2013 en fermage
- Création d'exploitation en milieu rural
- Surface agricole utile (SAU) totale : 3,5 ha
- SAU maraîchage en 2013 : 1,5 ha avec 1 000m² sous serres
- SAU maraîchage 2021 : 1,8 ha avec 1 300 m² sous serres
- 3 tunnels froids : 9,30 m x 50 m et 7 m x 36 m

Moyens de production

Caractéristiques du sol

- Sol sableux
- Terre légère et facile à travailler

Irrigation

- Système : aspersion
- Origine de l'eau : forage à 21 m
- Surface irriguée : 1,8 ha

Matériel agricole

- Outil de traction : 1 tracteur avec une fourche à l'avant (2 RM - 60 CV)
- Matériel à atteler au tracteur : broyeur à marteau, gyrobroyeur, rotavator, épandeur d'engrais, épandeur à fumier, cultivateur, élévateur, pelle rétro et dérouleur roundballeur
- Matériel à atteler à la jument :
 - Kassine : billoneuse, sous-soleuse, cultivateur, herse étrille, doigt mineurs (Kress) et charrue
 - Néo bucher : cultivateur, 2 paires de disques billoneurs (le néo bucher possède un système de relevage qui facilite les déplacements de la jument et permet de travailler sur une plus grande largeur)
- Autres outils : outils à main

La plupart des travaux réalisés sont faits par traction animale. Une partie du matériel est prêtée par d'autres agriculteurs.

Moyens techniques

Système de culture biologique

Surface couverte

1 300 m² sous serre (tunnel froid)

Couverts intermédiaires

- Plein champ hiver : mélange de féverole, vesce, pois et trèfle
- Pas de couvert sous serre dû au manque de place

Un engrais vert a un rôle de couverture du sol et permet l'amélioration de la structure du sol.

Fertilisation

- Fumier de volaille : récupéré auprès de l'éleveur du village d'à côté
- Engrais organique : calcimer, guanor 7, patentkali

Gestion de l'enherbement

- Désherbage par traction animale (jument)
- Désherbage manuel
- Réalisation de faux semis

Gestion des bioagresseurs

- Principales maladies :
 - Mildiou
 - Botrytis
- Principaux ravageurs :
 - Doryphores
 - Chenilles
 - Pucerons
 - Tenthrede
- Moyens de lutte : aération des tunnels, rotation des cultures, filets anti-insectes, insecticide (success 4 dose minimale) et désherbages mécanique et manuel.
- Rotation sans retour pendant 4 ans



Productions

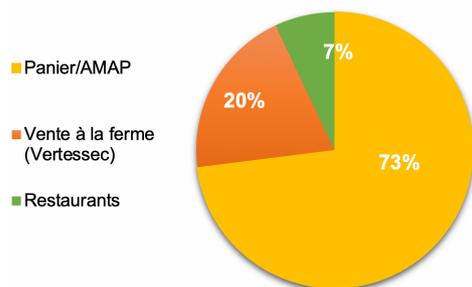
- Une quarantaine de variétés est produite
- 90% des plants sont produits sur l'exploitation (attention cela demande du matériel spécifique et beaucoup de temps)
- Espèces faciles à cultiver : salades et courges
- Espèces difficiles à cultiver :
 - Carottes (désherbage)
 - Oignon (désherbage)
 - Concombre (maladie)

Temps de travail

- Saison creuse : fin octobre à fin février, 40h pour l'exploitant et 35h pour l'ETP
- Saison pleine : mars à octobre, 60h pour l'exploitant et 35h pour l'ETP
- Nombre de congés par an : 2 semaines
- Avantages du métier :
 - Etre son propre patron et gérer l'organisation et le temps de travail comme il le souhaite
 - Avoir un cadre de travail et de vie agréable
- Inconvénients du métier : charge de travail importante
- Pénibilité de travail selon l'exploitant : 4 (de 1 = peu pénible à 5 = très pénible)
- Travaux les plus pénibles : la préparation du sol (car c'est très physique avec la jument) et le désherbage manuel

Commercialisation

Chiffre d'affaires en % selon le mode de commercialisation 2017



A l'installation, la commercialisation se faisait uniquement via des AMAP.

Chiffres clés

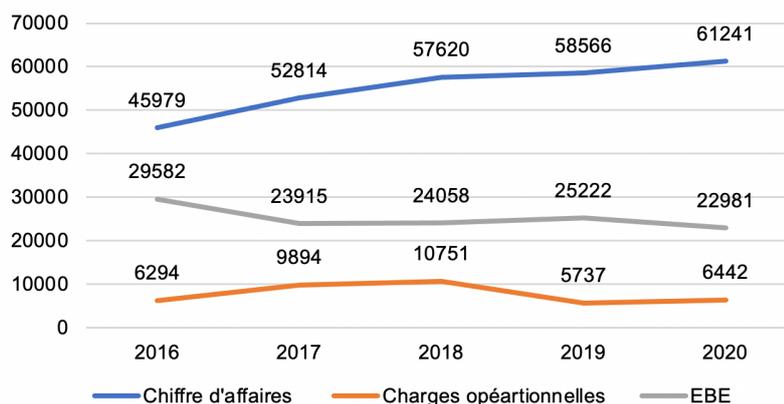
- 0,9 ha en maraîchage/UTH
 - 5% de surface en maraîchage sous abris
 - 12 767€ CA en maraîchage/UTH (2013)
 - 32 904€ CA en maraîchage/UTH (2014)
 - 38 027€ CA en maraîchage/UTH (2015)
 - 16 300€ EBE/UTH (2013)
 - 25 403€ EBE/UTH (2014)
 - 20 211€ EBE/UTH (2015)
 - Performance économique : EBE/CA (2013) = 128% (subvention d'exploitation)
 - Performance économique : EBE/CA (2014) = 77%
 - Performance économique : EBE/CA (2015) = 53%
- En moyenne 45 h/UTH/semaine sur l'année

Résultats économiques (atelier maraîchage)

	2013 Année 1	2014 Année 2	2015 Année 3
PRODUITS :			
Chiffre d'affaires vente de légumes (CA)	12 767 €	32 904 €	38 027 €
Aides et subventions	19 375 €	11 125 €	7 090 €
CHARGES :			
Charges opérationnelles (A)	5 613 €	6 890 €	6 764 €
dont semences et plants	3 884 €	4 257 €	5 707 €
dont engrais et amendements	1 729 €	2 633 €	1 057 €
Autres charges d'approvisionnement (B)	2 513 €	1 001 €	2 696 €
Charges externes (C)	5 676 €	4 453 €	3 837 €
Charges de structure (hors amorts. et frais financiers) (C)	2 040 €	5 713 €	9 876 €
dont charges de main d'œuvre (salaires +cotis)	368 €	2 269 €	7 398 €
dont frais de mécanisation	1 672 €	3 444 €	2 478 €
Amortissements et frais financiers (D)	5 611 €	9 459 €	9 642 €
Total Charges d'Exploitation (A+B+C+D)	19 413 €	21 803 €	22 939 €

	2013 Année 1	2014 Année 2	2015 Année 3
Marge brute (CA – charges opérationnelles)	7 154 €	26 014 €	31 263 €
Excédent Brut d'Exploitation (EBE)	16 300 €	25 403 €	20 211 €
Annuités	403 €	3 200 €	4 493 €
Revenu disponible (EBE – annuités)	15 897 €	22 772 €	15 718 €
Résultat courant (EBE – amorts – frais financiers)	10 689 €	15 944 €	10 569 €

Evolution des résultats de 2016 à 2020



- Investissements (hors foncier) depuis l'installation de l'atelier maraîchage en AB : 80 000€
- Aide à l'installation de 19 375€ (perçue à l'installation)
- Prélèvements mensuels personnels : 1 000 €/mois (choix de ne pas prélever plus pour garder de la trésorerie) + salaire du conjoint
- Objectifs à atteindre : diminuer la charge de travail et augmenter le chiffre d'affaires pour sécuriser l'emploi de la salariée et augmenter les prélèvements mensuels personnels

Perspectives et projet d'investissement

- Installer une nouvelle serre de 500m2 d'ici fin 2021
- Faire financer un hangar photovoltaïque avec achat de foncier
- Mettre en place un atelier de transformation
- Créer une zone de conservation, de stockage et une partie atelier mécanique

“ Le mot de l'exploitant : "Le maraîchage est un merveilleux métier rempli de rebondissements avec son lot de difficultés mais qui permet de faire des rencontres fabuleuses qui valent le coup".

“ Alexia Alcoverro, conseillère d'entreprise : "J'ai accompagné Romain dans son projet d'installation dès octobre 2012. Nous avons travaillé ensemble sur ses choix juridiques et fiscaux, sur les aides possibles et sur le planning des actions à mener pour mener à bien son projet. Nous faisons encore des points régulièrement sur ses avancées et ses données économiques, afin de prendre du recul sur sa situation."

Contacts :

Alexia ALCOVERRO

a.alcoverro@gironde.chambagri.fr
05 56 59 04 95 / 06 76 98 50 07

Alexis NAULLET

conseilmaraichage33@gmail.com
07 67 86 46 25



gironde.chambre-agriculture.fr



Rédaction : Aurore PARADIS-HIARE

Date de création : juin 2021

Conception : Chambre d'Agriculture Gironde

Crédit photo : Chambre d'Agriculture Gironde - Juin 2021